

La cartographie des établissements économiques (CEE) est une opération qui s'inscrit dans le cadre des opérations de recensements réalisées par le Haut-Commissariat au Plan. Il s'agit d'un recensement exhaustif avec un géoréférencement des établissements économiques relevant des secteurs public et privé et opérant dans des locaux à usage professionnel (LUP) ainsi que des souks hebdomadaires.

L'objectif principal de cette opération est de fournir une image complète et actualisée de la distribution spatiale des activités économiques aux niveaux national, régional, provincial et communal, ainsi que des informations sur la structure et les caractéristiques des différents secteurs économiques. Elle vise également à mettre en place des bases de données pour les entreprises et leurs établissements, nécessaires à la réalisation des enquêtes sectorielles.

Cette opération a été réalisée de façon intégrée avec les travaux cartographiques préparatoires du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2024 en se basant sur le découpage en vigueur du territoire national en districts. Cette approche a permis d'une part, d'assurer un ratissage exhaustif des locaux à usage professionnel, et d'autre part, de réaliser des économies d'échelle se traduisant par un gain important au niveau des moyens humains et matériels. Cette intégration était totale en milieu rural et déphasée en milieu urbain.

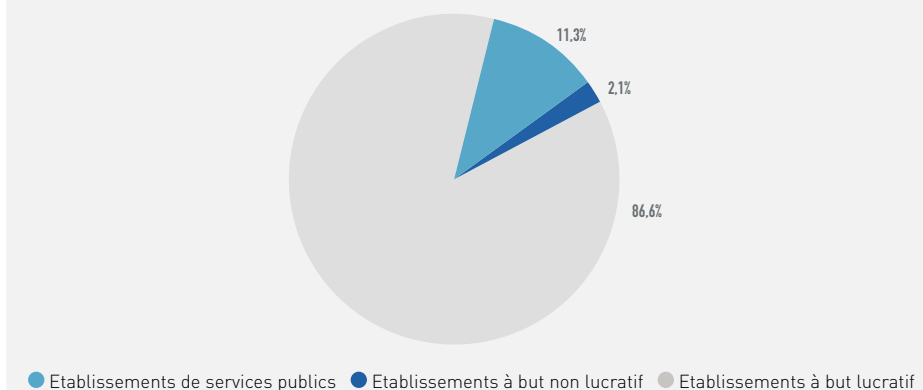
Les travaux de terrain ont été menés durant la période avril 2023-mai 2024 moyennant une solution informatique intégrée (mobile et web) avec un processus entièrement digitalisé utilisant des tablettes connectées équipées d'un GPS et d'un fond d'image satellite. Les applications hébergées dans ce système ont été conçues pour géo-localiser et renseigner le questionnaire approprié en fonction du type d'unité à recenser.

La présente note a pour objet de présenter une synthèse des principaux résultats de la cartographie des établissements économiques par type d'unité recensée. Des résultats complémentaires feront l'objet d'un rapport détaillé qui sera publié prochainement.

1. Établissements économiques

Au cours de la période 2023/2024, **1.304.564** établissements économiques actifs ont été recensés et géoréférencés dans l'ensemble du territoire national. Par type, le nombre d'établissements à but lucratif atteint **1.130.021**, soit près de 86,6%, suivis des établissements de services publics **147.062** (11,3%) et des établissements associatifs opérant dans des locaux indépendants **27.481** (2,1%).

Fig. 1 : Répartition des établissements par type



Par région, 21% de ces établissements sont implantés dans la région de Casablanca-Settat, suivie de la région de Marrakech-Safi (13%) et de la région de Rabat-Salé-Kénitra (12,8%).

TAB. 1 : Répartition des établissements par région

Région	Etablissements à but lucratif	Etablissements de services publics	Etablissements des associations	Total
Tanger-Tétouan -Al Hoceima	124.653	17.293	3.090	145.036
Oriental	73.642	9.935	1.351	84.928
Fès-Meknès	135.174	18.772	2.725	156.671
Rabat-Salé-Kénitra	153.387	10.953	2.971	167.311
Béni Mellal-Khénifra	68.724	12.766	2.509	83.999
Casablanca-Settat	254.018	15.503	3.511	273.032
Marrakech-Safi	137.955	27.670	4.120	169.745
Drâa-Tafilalet	40.525	9.871	1.907	52.303
Souss-Massa	100.577	19.039	4.312	123.928
Guelmim-Oued Noun	14.810	3.647	650	19.107
Laâyoune -Sakia El Hamra	18.696	1.135	246	20.077
Dakhla-Oued Eddahab	7.860	478	89	8.427
Total	1.130.021	147.062	27.481	1.304.564

1.1. Etablissements à but lucratif

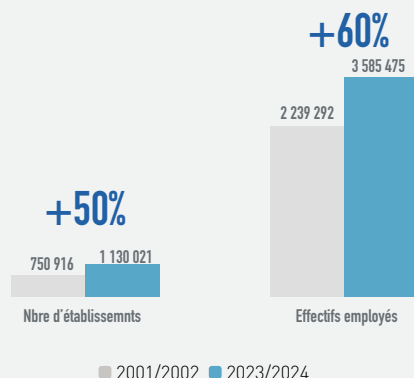
Le nombre des établissements économiques à but lucratif actifs recensés et géoréférencés sur l'ensemble du territoire national durant la période 2023/2024 atteint **1.130.021**. Cela représente une augmentation annuelle moyenne de 2% par rapport au premier recensement économique réalisé dans notre pays en 2001/2002.

Au cours de la période de référence de cette opération, ces établissements ont employé de manière permanente⁽¹⁾

¹ Il s'agit de travailleurs permanents occupés toute l'année, tels qu'ils sont déclarés par les responsables des établissements.

3,6 millions de personnes, soit une moyenne de 3 actifs permanents par établissement. Le secteur le plus utilisateur de la main-d'œuvre au cours de cette période est celui des services, qui représente 36,0% de l'effectif total employé dans l'ensemble des secteurs d'activité ciblés, suivi de l'industrie (29,8%), du commerce (29,6%), et de la construction (4,6%).

Fig. 2 . Evolution du nombre d'établissements économiques et ses effectifs employés par rapport au Recensement Economique 2001/2002



La majorité des établissements sont localisés dans le milieu urbain

Sur l'ensemble des établissements à but lucratif recensés, 86,9% sont situés en milieu urbain contre 13,1% en milieu rural. En termes d'effectifs employés, les établissements localisés en milieu urbain y contribuent à hauteur de 86,3% contre 13,7% pour ceux situés en milieu rural.

En milieu urbain, la région de Casablanca-Settat occupe la première place en termes de nombre d'établissements

économiques avec 23,6% du total des établissements localisés en milieu urbain et 34,3% de l'effectif employé dans l'ensemble de l'urbain national. La région de Rabat-Salé-Kénitra vient en deuxième position avec 14,1% et 14,4% respectivement.

Pour le rural, la région de Marrakech-Safi occupe la première place dans la concentration des établissements économiques ruraux du Royaume, soit 21,3% du nombre total des établissements et 14,6% du total des actifs occupés.

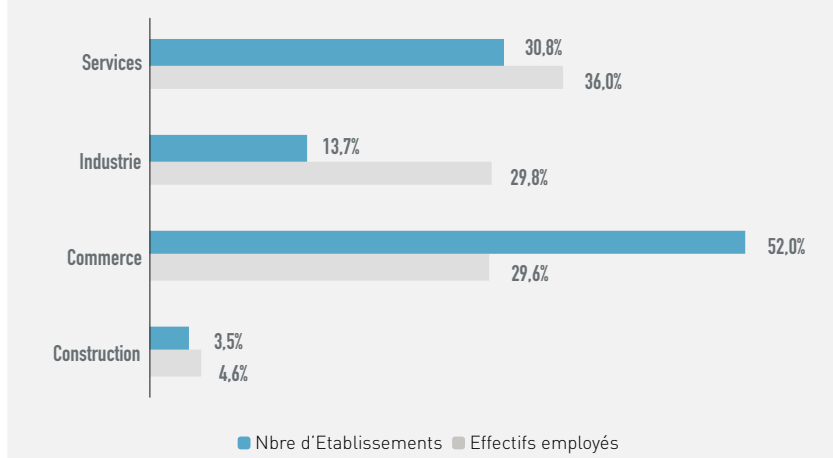
TAB. 2 : Répartition des établissements économiques par région et milieu

Region	Urbain		Rural		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Tanger- Tétouan -Al Hoceima	110.927	11,3%	13.726	9,3%	124.653	11,0%
L'oriental	67.158	6,8%	6.484	4,4%	73.642	6,5%
Fès-Meknès	120.555	12,3%	14.619	9,9%	135.174	12,0%
Rabat-Salé -Kénitra	138.512	14,1%	14.875	10,1%	153.387	13,6%
Béni Mellal -Khénifra	54.277	5,5%	14.447	9,8%	68.724	6,1%
Casablanca- Settat	231.486	23,6%	22.532	15,2%	254.018	22,5%
Marrakech-Safi	106.504	10,8%	31.451	21,3%	137.955	12,2%
Drâa-Tafilalet	28.839	2,9%	11.686	7,9%	40.525	3,6%
Souss-Massa	84.217	8,6%	16.360	11,1%	100.577	8,9%
Guelmim-Oued Noun	13.791	1,4%	1.019	0,7%	14.810	1,3%
Laâyoune-Sakia El Hamra	18.362	1,9%	334	0,2%	18.696	1,7%
Dakhla-Oued Eddahab	7.538	0,8%	322	0,2%	7.860	0,7%
Total	982.166	100,0%	147.855	100,0%	1.130.021	100,0%

Le secteur du commerce compte plus de la moitié des établissements à but lucratif

Avec plus de la moitié des établissements (52,0%), le secteur du commerce constitue la plus grande concentration d'établissements économiques du Royaume. Il est suivi par le secteur des services qui représente 30,8%. Autrement dit, le secteur tertiaire occupe la première place dans la configuration du tissu économique, tant en termes d'établissements (82,8%) que d'emplois (65,6%).

Fig. 3 : Répartition des établissements et des effectifs employés par secteur d'activité (en %)



Le secteur industriel regroupe 13,7% du total des établissements économiques à but lucratif, ce qui le situe en troisième position dans la concentration des établissements économiques du pays. Par ailleurs, ce secteur occupe près de 1.1 millions emplois permanents, soit près d'un tiers (29,8 %) de la main-d'œuvre totale employée dans l'ensemble des établissements économiques à but lucratif opérant sur le territoire national.

Quant au secteur de la Construction, les données de la cartographie des établissements économiques témoignent de sa faible participation tant en termes de nombre d'établissements (3,5 %) que des effectifs employé (4,6%).

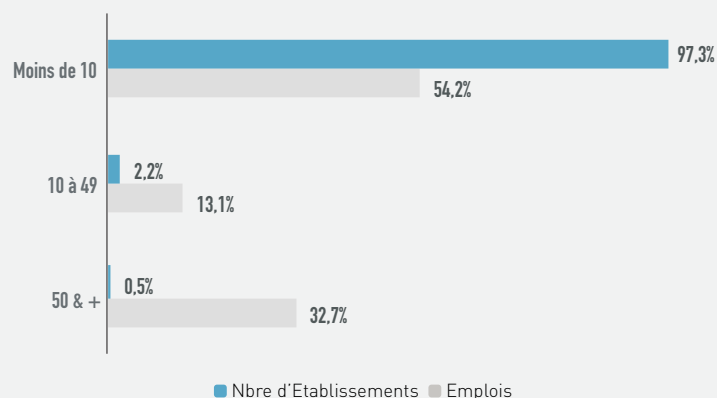
TAB. 3 : Répartition des établissements par région et secteur d'activité

REGION	Industrie	Construction	Commerce	Services	Total
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	16.618	4.242	63.208	40.585	124.653
L'oriental	8.290	3.475	39.929	21.948	73.642
Fès-Meknès	21.345	4.839	66.987	42.003	135.174
Rabat-Salé-Kénitra	20.993	5.204	76.234	50.956	153.387
Béni Mellal-Khénifra	9.974	2.334	37.203	19.213	68.724
Casablanca-Settat	36.286	8.270	126.430	83.032	254.018
Marrakech-Safi	19.396	4.319	74.196	40.044	137.955
Drâa-Tafilalet	4.322	1.973	23.867	10.363	40.525
Souss-Massa	13.233	3.313	55.088	28.943	100.577
Guelmim-Oued Noun	1.747	656	8.498	3.909	14.810
Laâyoune-Sakia El Hamra	1.929	666	10.995	5.106	18.696
Dakhla-Oued Eddahab	846	231	4.542	2.241	7.860
Total	154.979	39.522	587.177	348.343	1.130.021

Les établissements économiques sont, dans leur grande majorité, de petite taille

Le tissu économique est fortement dominé par les micro-établissements. Les établissements de moins de 10 actifs permanents (97%) emploient 54 % de la main-d'œuvre totale. Alors que les établissements de 10 employés ou plus représentent près de 3% du total d'établissements et regroupent 46% du nombre total d'employés permanents.

Fig. 4 : Répartition des établissements selon la taille (en %)



Les établissements industriels emploient en moyenne 7 personnes par établissement

Les résultats de cette opération, comparés à ceux du recensement économique de 2001/2002, montrent que l'emploi permanent dans le secteur des services a enregistré un taux de croissance annuel moyen de 3,7%, pour atteindre un effectif de 1,3 millions de personnes. D'autre part, le nombre de personnes employées de manière permanente dans le secteur industriel a atteint environ 1,1 millions d'actifs occupés, soit un taux de croissance annuel moyen de 1,3 %.

Le nombre moyen de travailleurs permanents se situe à 3 par établissement. Selon le secteur, ce taux se situe à 2 actifs permanents pour les établissements du commerce, de 4 pour les établissements des services et de la construction, tandis que la moyenne la plus élevée est enregistrée dans les établissements industriels (7).

En outre, la main-d'œuvre féminine représente plus d'un quart (27,7%) de l'emploi permanent total, ce taux atteint 33,3% dans le secteur industriel et 36,3% dans le secteur des services. Ces deux secteurs concentrent plus de 83 % de l'emploi féminin de l'ensemble des établissements économiques.

TAB. 4 : Répartition des effectifs employés par secteur d'activité

Secteur	Nbre d'établissements	Effectifs employés		Dont femmes	
		Effectif	Emploi moyen par établissement	Effectif	Part dans l'emploi global
Industrie	154.979	1.067.872	7	355.740	33,3%
Construction	39.522	163.802	4	12.890	7,9%
Commerce	587.177	1.062.242	2	154.464	14,5%
Services	348.343	1.291.559	4	469.468	36,3%
Total	1.130.021	3.585.475	3	992.562	27,7%

TAB. 5 : Répartition des effectifs employés par région et secteur d'activité

REGION	Industrie	Construction	Commerce	Services	Total
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	236.124	12.674	116.514	136.235	501.547
L'oriental	28.958	11.028	67.149	65.460	172.595
Fès-Meknès	90.847	11.512	102.280	110.060	314.699
Rabat-Salé-Kénitra	144.704	26.148	136.347	205.584	512.783
Béni Mellal-Khénifra	29.019	5.193	54.183	47.041	135.436
Casablanca-Settat	380.691	67.588	300.991	439.429	1.188.699
Marrakech-Safi	73.137	13.344	122.108	141.972	350.561
Drâa-Tafilalet	11.117	3.080	29.082	22.777	66.056
Souss-Massa	53.236	9.731	98.716	93.534	255.217
Guelmim-Oued Noun	4.841	1.130	10.900	8.236	25.107
Laâyoune-Sakia El Hamra	10.831	1.853	16.368	14.151	43.203
Dakhla-Oued Eddahab	4.367	521	7.604	7.080	19.572
Total	1.067.872	163.802	1.062.242	1.291.559	3.585.475

Les femmes dirigeantes sont plus représentées dans le secteur des services

Les résultats de ce recensement ont montré que 10% des établissements sont dirigés par des femmes, ce taux atteint 13,2% au niveau de la région de Rabat-Salé-Kénitra suivi des deux régions de Dakhla-Oued Eddahab et de Laâyoune-Sakia El Hamra avec 12,6% et 12,5% respectivement. Les établissements dirigés par des femmes emploient plus de

281.300 actifs permanents, soit 7,8 % de l'emploi total des établissements.

91% des établissements dirigés par des femmes sont de petite taille, occupant moins de 4 personnes. Par secteur d'activité, 14,6% des établissements du secteur des services et 13,5% du secteur industriel sont dirigés par des femmes.

TAB. 6 : Proportion des établissements dirigés par des femmes selon les secteurs d'activité

Secteurs	Nombre d'établissements	Proportion (en%)	Effectifs employés	Part dans l'emploi global (en%)
Industrie	20.896	13,5%	55.343	5,2%
Construction	321	0,8%	1.628	1,0%
Commerce	42.236	7,2%	71.468	6,7%
Services	50.785	14,6%	152.917	11,8%
Total	114.238	10,1%	281.356	7,8%

TAB. 7 : Proportion des établissements dirigés par des femmes selon les régions

REGION	Nbre d'Ets	Proportion (en%)	Effectifs employés	Part dans l'emploi global
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	13.579	10,9%	34.771	6,9%
L'oriental	5.897	8,0%	12.035	7,0%
Fès-Meknès	13.740	10,2%	24.900	7,9%
Rabat-Salé-Kénitra	20.281	13,2%	50.440	9,8%
Béni Mellal-Khénifra	6.933	10,1%	12.711	9,4%
Casablanca-Settat	27.695	10,9%	86.998	7,3%
Marrakech-Safi	11.548	8,4%	27.107	7,7%
Drâa-Tafilalet	2.101	5,2%	4.096	6,2%
Souss-Massa	7.997	8,0%	20.365	8,0%
Guelmim-Oued Noun	1.134	7,7%	2.316	9,2%
Laâyoune-Sakia El Hamra	2.342	12,5%	4.014	9,3%
Dakhla-Oued Eddahab	991	12,6%	1.603	8,2%
Total	114.238	10,1%	281.356	7,8%

1.2. Etablissements de services publics

La cartographie des établissements économiques a également permis de géoréférencer **147.062** établissements de services publics. La répartition de ces établissements par région au Maroc met en évidence leur concentration dans cinq régions, représentant plus des deux tiers du total. La région de Marrakech-Safi est la plus représentée avec 18,8%, suivie de Souss-Massa (12,9%), Fès-Meknès (12,8%), Tanger-Tétouan-Al Hoceima (11,8%) et Casablanca-Settat (10,5%). Les régions de Béni Mellal-Khénifra (8,7%) et Rabat-Salé-Kénitra (7,4%) présentent des proportions intermédiaires.

Selon le type, près de 39% de ces établissements sont classés comme équipements socioculturels. Les établissements d'enseignement et de formation représentent 23,6%. Les établissements de santé constituent près de 3% de l'ensemble des établissements du service public national.

Fig. 5 : Répartition des établissements de services publics par région

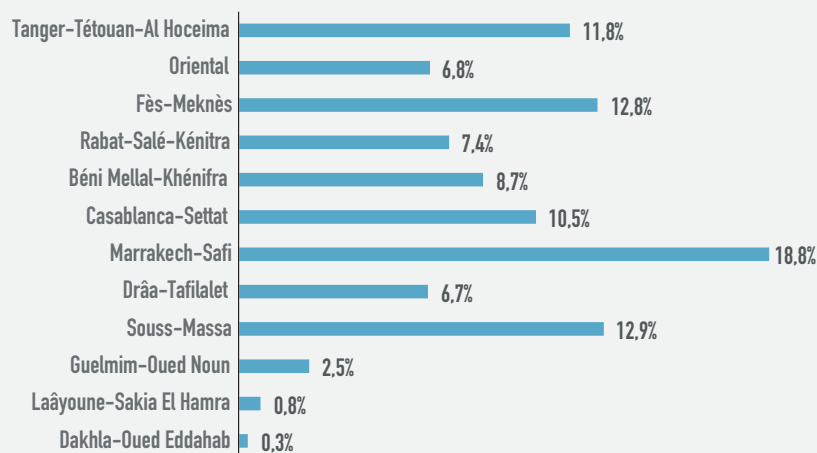
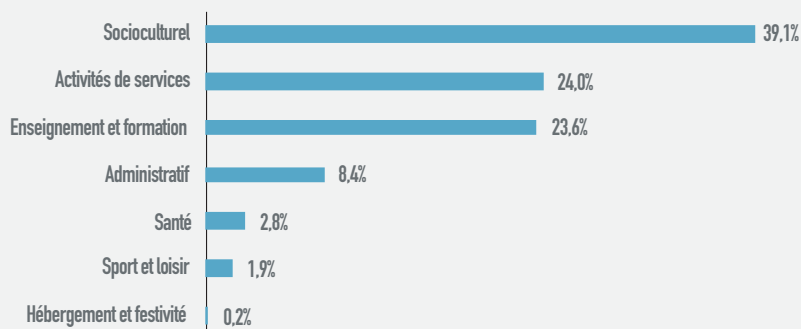


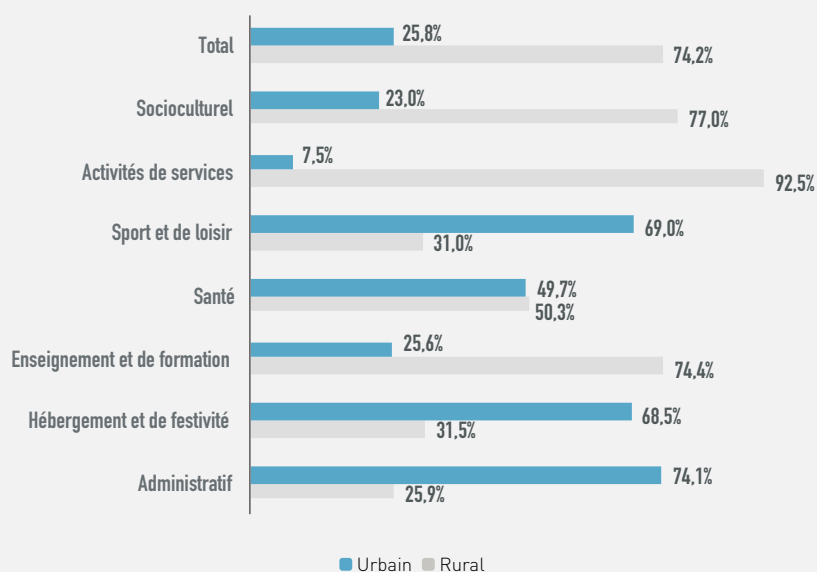
Fig. 6 : Répartition des établissements de services publics selon le type d'équipement



Par ailleurs, 74,2% des établissements de services publics sont situés dans le milieu rural, ce taux atteint 50,3% pour

les établissements de santé constitués principalement de centres de santé (42%) et de dispensaires ruraux (40%).

Fig. 7 : Répartition des établissements de services publics selon le milieu



Selon les régions, 85% des établissements de services publics de la région Marrakech-Safi sont situés en milieu rural, contre 15% en milieu urbain, ce qui traduit une forte concentration rurale de ce type d'établissements. D'autres régions, telles que Souss-Massa (83%) et Drâa-Tafilalet

(79%), présentent également une forte concentration rurale des établissements de services publics. Des régions comme Rabat-Salé-Kénitra (44% de zones urbaines) et L'Oriental (36% de zones urbaines) ont une répartition plus équilibrée.

TAB. 8 : Répartition des établissements de services publics par région et milieu

REGION	Rural	Urbain	Total
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	13.155	4.138	17.293
L'oriental	6.335	3.600	9.935
Fès-Meknès	14.158	4.614	18.772
Rabat-Salé-Kénitra	6.107	4.846	10.953
Béni Mellal-Khénifra	9.766	3.000	12.766
Casablanca-Settat	9.735	5.768	15.503
Marrakech-Safi	23.433	4.237	27.670
Drâa-Tafilalet	7.822	2.049	9.871
Souss-Massa	15.860	3.179	19.039
Guelmim-Oued Noun	2.566	1.081	3.647
Laâyoune-Sakia El Hamra	160	975	1.135
Dakhla-Oued Eddahab	92	386	478
Total	109.189	37.873	147.062

1.3. Etablissements à but non lucratif opérant dans des locaux indépendants

Dans le cadre de l'opération de cartographie des établissements économiques, 27.481 établissements à but non lucratif opérant dans des locaux indépendants ont été recensés et géoréférencés. 62,5% de ces unités sont situées

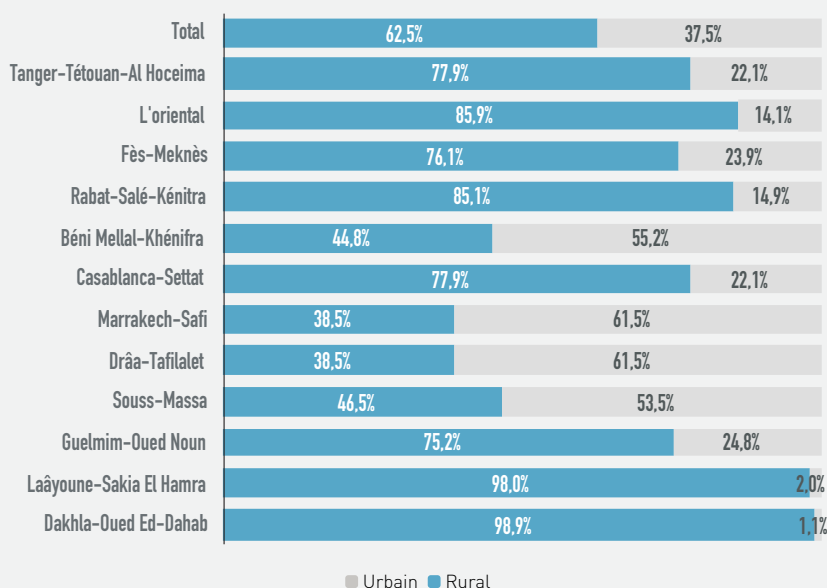
en milieu urbain et 37,5% en milieu rural. Les régions de Souss-Massa et de Marrakech-Safi abritent respectivement 15,7% et 15,0% de l'ensemble des établissements à but non lucratif, la région de Casablanca-Settat en regroupe 12,8% et celle de Rabat-Salé-Kénitra 10,8%.

TAB. 9 : Répartition des établissements à but non lucratif par région

Régions	Nbre	%
Tanger-Tétouan-AlHoceima	3090	11,3%
L'oriental	1351	4,9%
Fès-Meknès	2725	9,9%
Rabat-Salé-Kénitra	2971	10,8%
BéniMellal-Khénifra	2509	9,1%
Casablanca-Settat	3511	12,8%
Marrakech-Safi	4120	15,0%
Drâa-Tafilalet	1907	6,9%
Souss-Massa	4312	15,7%
Guelmim-OuedNoun	650	2,4%
Laâyoune-SakiaElHamra	246	0,9%
Dakhla-OuedEddahab	89	0,3%
Total	27481	100,0%

Par ailleurs, près de deux tiers des établissements à but non lucratif de la région de Marrakech-Safi et de ceux Drâa Tafilalet sont implantées en milieu rural. Cette concentration en milieu rural est également constatée au niveau de Béni Mellal-Khénifra et de Souss-Massa dont la proportion des établissements à but non lucratif implantés en milieu rural représentent respectivement 55,2% et 53,5% du total des unités de chaque région. Par ailleurs, et pour chacune des autres régions, c'est le milieu urbain qui rassemble le plus ce genre d'établissement avec des proportions dépassant les 75% du total.

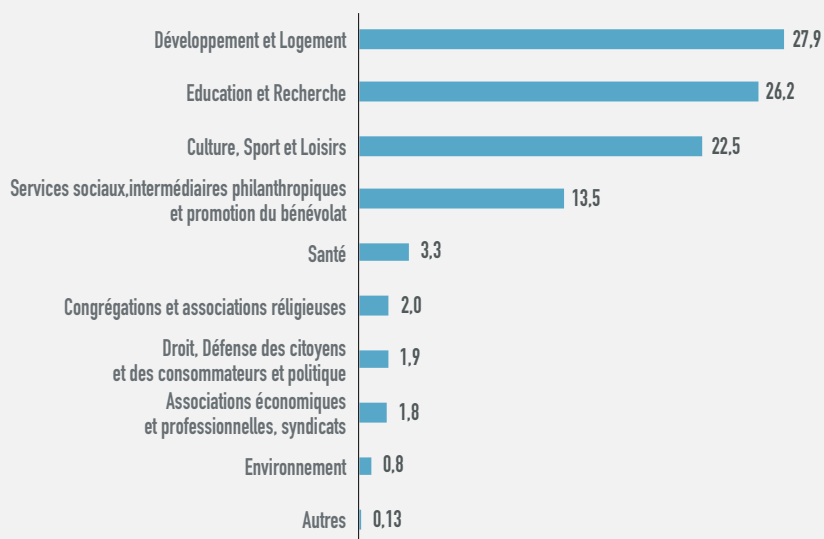
Fig 8: Répartition des établissements à but non lucratif par région et par milieu



D'un autre côté, les établissements associatifs localisés qui œuvrent dans le domaine du développement et logement représentent 27,9% du total. Celles de l'éducation et recherche et de la culture, sport et loisirs occupent

également un poids important dans le secteur en rassemblent respectivement 26,2% et 22,5% du total des établissements à but non lucratif localisés.

Fig.9: Répartition des établissements à but non lucratif par domaine d'activité (en%)



2. Souks hebdomadaires

Le nombre de souks hebdomadaires recensés et géoréférencés atteint 1.073 souks hebdomadaires à travers le Royaume. 51 souks hebdomadaires ont été observés comme étant inactifs durant la période de référence, soit 4,7%. Ainsi, les souks hebdomadaires opérationnels sont au nombre de 1.022, près de 71% sont situés en milieu rural,

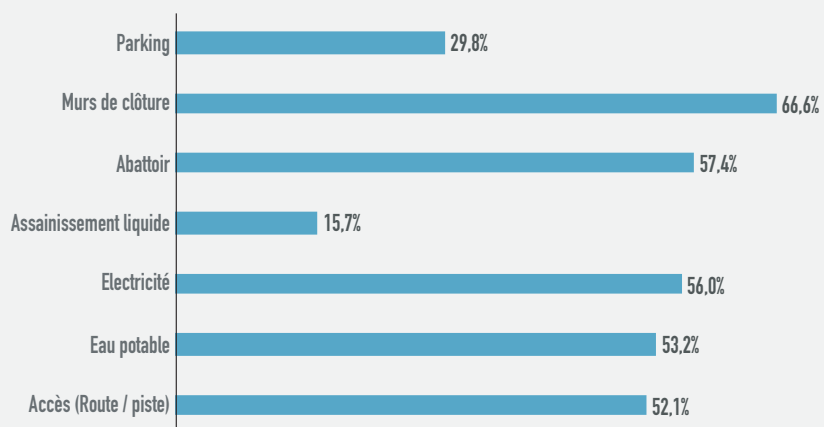
et c'est la région de Marrakech-Safi qui en compte le plus de souks, avec 169, soit 16,5% du total des souks, suivie de la région de Souss-Massa avec 138 souks (13,5%) et de la région de Fès-Meknès avec 132 souks (12,9%).

TAB. 10 : Répartition des souks hebdomadaires par région et milieu

Régions	Urbain	Rural	Total	
			Effectif	%
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	35	66	101	9,9%
L'oriental	37	52	89	8,7%
Fès-Meknès	45	87	132	12,9%
Rabat-Salé-Kénitra	20	53	73	7,1%
Béni Mellal-Khénifra	35	98	133	13,0%
Casablanca-Settat	27	58	85	8,3%
Marrakech-Safi	37	132	169	16,5%
Drâa-Tafilalet	24	57	81	7,9%
Souss-Massa	25	113	138	13,5%
Guelmim-Oued Noun	8	12	20	2,0%
Laâyoune-Sakia El Hamra	1	0	1	0,1%
Total	294	728	1022	100,0%

Pour ce qui est des infrastructures de ces souks, les résultats révèlent que 52% des souks hebdomadaires sont accessibles par des routes goudronnées ou des pistes, 56% sont équipés d'électricité, 53 % d'eau potable et 15,7 % d'un système d'égouts liquides.

Fig. 10 : Proportion des souks hebdomadaires dotés des principales infrastructures





المندوبية السامية للتخطيط

+٠٥٤٤٠٤٤+ +٠٤٠٤٠٤٠+ | ٤٠٤٤٤٠

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Haut Commissariat au Plan du Maroc

Ilot 31-3, secteur 16, HAY RIAD,
RABAT - MAROC, BP : 178 - 10001
Tél.: +212(0)5 37 57 69 00
email : contact@hcp.ma/
statguichet@hcp.ma

W W W . H C P . M A